

Absents excusés : Dominique BOYER, André SCHREINER et Sylvie GIULIANI qui ont respectivement donné procuration à Louis GESTER, Philippe VERNIER et Frédérique JEAND'HEUR.

I – Indemnités des élus :

A compter du 01/01/2019, le calcul des indemnités des élus est légèrement modifié selon le nouvel indice brut ou indice terminal de la fonction publique (indice 1027).

II – Subventions des associations :

Les demandes de subventions qui ont été demandées sont reconduites comme les autres années pour le Club du troisième Age ainsi que le Comice Agricole.

Le collègue André Bouloche de Bart organise deux voyages scolaires (Italie, Allemagne) et demande une participation financière pour les six jeunes du village. Elle sera allouée comme les autres années.

III – Service hygiène environnement :

Le Service Hygiène Environnement, qui relève d'une compétence de PMA, propose gracieusement ses services à la commune.

Il s'agit principalement d'une offre de médiation au service habitants, relatifs à l'environnement : propreté, urbanisme, salubrité des logements ...

IV – ONF :

Cette année, des travaux sylvicoles vont être effectués sur les parcelles situées au « berceau », le montant de ce nettoyage forestier est évalué à 4342€HT.

La vente du bois de chauffage sera reconduite à 44€/ballot.

INFORMATIONS

Quelques dates en prévision :

Le 27 mars, Inauguration de la montée en débit internet, à 17h30 en Mairie. (voir en page d'accueil du site internet de la Mairie www.dung.fr pour plus de précisions).

Le 26 avril, Marché du soir à Dung.

Le 26 mai, Élections européennes.

Pour rappel :

Ne pas stationner les véhicules sur les trottoirs, car cela met en danger les piétons (notamment les poussettes et les enfants) qui, pour les contourner, se retrouvent sur la chaussée.

Nous demandons également aux propriétaires d'animaux, de veiller à éviter les nuisances sonores, les déjections sur la voie publique ou encore l'errance des animaux hors de chez eux.